

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

LA

# GAZETTE DES FAMILLES

Canadiennes et Acadiennes,

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 6. Québec, Octobre 1875. No. 12.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : M. L'ABBÉ PROVANCHER.

## SOMMAIRE :

Erratum—A nos abonnés—Maurice le bon fils—Les années de Pie IX—Changements ecclésiastiques—Informations—Nécrologie—Le Libéralisme—Les Apparitions de Notre-Dame de Lourdes—Table des matières.

### Erratum.

PAGE 515.—Un *lapsus calami* nous a fait mettre le nom de Mgr. Affre à la place de celui de Mgr. Sibour. C'est ce dernier qui est tombé sous le poignard de Verger, lorsque Mgr. Affre avait déjà trouvé une mort non moins glorieuse sur les barricades de Paris, dans les funestes journées de juillet 1849.

—ooo—

### A nos abonnés.

Avec la présente livraison se termine notre VI<sup>e</sup> volume. Tous nos abonnés retardataires sont priés de vouloir bien s'acquitter sans délai. Les

nouveaux règlements postaux qui laissent entièrement aux éditeurs les frais de port sur leurs publications, en ont déjà décidé un grand nombre, tels que le *Chronicle*, *Le Nouveau-Monde*, *Le Canadien*, etc., à adopter, comme nous, le payement d'avance, et nous ne tarderons pas à voir les autres les imiter, car bien peu d'entre eux peuvent résister au système de crédit si ruineux pour les éditeurs qui prévaut aujourd'hui.

Tous nos abonnés qui ne voudront pas souffrir d'interruption dans la réception de la *Gazette* devront donc nous faire leurs remises sans délai. Comme nous le disions dans nos deux dernières livraisons :

Aucun numéro de notre prochain volume ne sera expédié, à moins que l'année entière ne soit payée d'avance. Nous disons l'année entière, parceque le volume ou l'année de publication ne se fractionne pas : c'est tout ou rien.

On conçoit qu'avec un prix aussi minime que 60 centins par année, il nous serait impossible de faire courir les abonnements de n'importe quelle date, comme on le fait pour les journaux quotidiens, le prix d'abonnement serait alors à peine suffisant pour couvrir les seuls frais d'administration.

Les frais de port seront entièrement à notre charge, et le prix sera uniforme pour tous. Seulement, nous donnerons comme prime un exemplaire surnuméraire à toute personne nous remettant le montant de dix abonnements, \$6. Donc pour plus de clarté : —

LE VOLUME VII DE LA "GAZETTE DES FAMILLES,"

qui commencera en novembre prochain, se composera de 12 livraisons mensuelles, sur bon papier, de 32 pages in-8, avec couverture en couleur portant un titre ornementé.

Le prix de souscription est de 60 centins pour le volume ou l'année de publication.

On ne peut souscrire pour moins d'une année de publication.

Le paiement est strictement exigé d'avance. Pas un seul numéro ne sera expédié sans que l'année entière ne soit payée.

PRIME AUX AGENTS.

Toute personne nous remettant le prix de 10 abonnements, \$6, aura droit à une copie gratuite ; et ainsi de suite pour chaque dizaine d'abonnements. Ainsi un agent qui aura trouvé 110 abonnés, n'aura à nous remettre que \$60, et retiendra les six autres pour lui-même. Les numéros seront adressés soit en un seul paquet à l'agent, ou à chacun des abonnés, suivant qu'on le désirera.

POUR LES ÉTATS-UNIS.

Le prix sera de 75 centins par année, en papier Américain. Mêmes avantages aux agents que ceux spécifiés plus haut, c'est à dire qu'en nous remettant le prix de 10 abonnements, \$7.50, ils auront droit à une copie surnuméraire gratuite.

Que nos agents se mettent de suite à l'œuvre pour recruter des souscripteurs pour le prochain volume, qu'ils nous fassent sans délai leurs remises. Nous tiendrons compte des remises faites, et du moment qu'un agent aura atteint le montant d'une dizaine, il aura droit à une copie surnuméraire, à être adressée tel qu'il nous sera indiqué.

Les remises peuvent se faire par mandats sur la poste, chèques sur les banques incorporées de la Province, ou être envoyées directement par la poste par lettres enregistrées. Dans ce dernier cas, on peut se servir de timbres de poste pour les fractions de piastre.

Deux petits billets de 25 centins chaque, joints à une pièce de 10 centins ne dépassant pas, dans les lettres ordinaires, le poids d'une demi-once, peuvent être expédiés par la poste avec l'affranchissement ordinaire.

—000—

**Maurice le bon fils.**

## VII

(Continué de la page 493.)

MAD. DE SAINT AULAIRE, jeune et riche veuve :  
MAURICE.

*Maurice, portant un rouleau de satin sous son bras.* — Votre serviteur, Madame. M. Dupré vous présente ses très humbles respects, et vous envoie douze aunes de satin, sur l'échantillon que vous lui avez donné. Vous savez le prix ?

*Mad. de St. Aulaire.* — Il m'a demandé treize francs au premier mot. C'est un peu cher.

*Maurice.* — N'auriez-vous pas une aune chez vous, madame ?

*Mad. de St. Aulaire.* — M. Dupré est un honnête homme, je ne mesure jamais après lui. Combien cela fait-il ?

*Maurice.* — Cent-cinquante-six livres, madame.

*Mad. de St. Aulaire.* — O'est beaucoup d'argent. Mais c'est aujourd'hui ma fête, et je ne suis pas d'humeur de marchander. T'a-t-il dit de te charger du montant ?

*Maurice.* — Oui, madame, si vous me le donnez.

*Mad. de St. Aulaire.* — Voilà six louis et demi. Prends garde de n'en rien perdre.

*Maurice.* — Oh ! sûrement... Mais vous ne voulez donc pas marchander, madame ?

*Mad. de St. Aulaire.* — A quoi bon cette question.

*Maurice.* — A rien. Mais marchandez toujours, croyez moi.

*Mad. de St. Aulaire.* — Et pourquoi donc ?

*Maurice.* — C'est qu'alors j'aurais vingt sous par aune à rabattre : M. Dupré me l'a dit. Vous ne devez pas payer cette étoffe plus cher, puisqu'il peut vous la donner à meilleur marché.

*Mad. de St. Aulaire.* — Voilà un trait de délicatesse de ta part qui me ravit. En ce cas là, mon enfant, je marchandé.

*Maurice.* — Eh bien ? c'est douze francs à vous rendre.

*Mad. de St. Aulaire.* — Ils sont pour toi, mon ami. Je veux que tu t'en divertisses le jour de ma fête.

*Maurice.*—Madame je ne les prendrai pas.

*Mad. de St. Aulaire.*—Tu les prendras, je te les donne.

*Maurice.*—Et si M. Dupré ne le trouvait pas bon ?

*Mad. de St. Aulaire.*—Cela me regarde. Je le prends sur moi.

*Maurice.*—Oh ! que je suis aise ! Je vous remercie mille et mille fois madame. Cet argent ne restera pas longtemps dans ma poche. Je vais tout de suite l'envoyer à ma chère maman, et je lui parlerai de vous dans ma lettre. Je cours lui écrire aussitôt.

*Mad. de St. Aulaire.*—Non, non ; je ne te laisse pas aller si vite. Je vois que nous avons bien des choses à nous dire. Apprends moi d'abord qui est ta maman et où elle demeure.

*Maurice.*—Ah ! maman est la pauvre veuve d'un médecin d'Orléans. Mon papa est mort il y a deux mois. Il n'a rien laissé après lui, parce qu'il aimait mieux soigner les pauvres que les riches. Et puis, il est resté deux ans malade, c'est ce qui l'a ruiné. Il avait cependant gagné assez dans le commencement, pour me tenir en pension à Paris au collège d'Harcourt. On m'en a rappelé par ce que mon papa voulait m'embrasser avant de mourir. Maman s'est trouvée hors d'état de me soutenir dans mes études. Un de mes cousins m'a fait entrer chez M. Dupré, où je suis apprenti de commerce. Si mon cousin, lui qui est riche, avait voulu, je serais retourné au collège, et j'aurais été médecin. Ah ! j'aurais eu bien du plaisir à étudier, pour être un jour le médecin de maman. J'ai toujours

été le premier dans mes classes, et mes régent<sup>s</sup> étaient bien contents de moi. La première fois que vous aurez besoin d'étoffes, je vous apporterai une lettre du principal, que j'ai reçue il y huit jours. Vous verrai s'il m'aimait. Oh ! il m'aimera toute sa vie, à ce qu'il me dit.

*Mad. de St. Aulaire.*—Je n'ai pas de peine à te croire, mon cher enfant. Tu m'as inspiré beaucoup d'amitié, quoique je te voie pour la première fois. Mais dis-moi, serais-tu bien aise de quitter le comptoir et de retourner à ta pension ?

*Maurice.*—Ah ! si Dieu le voulait ! Mais maman ne le peut pas : elle n'a pas d'argent ; et, pour étudier, il en faut beaucoup, beaucoup.

*Mad. de St. Aulaire.*—Cela est vrai ; mais il y a tant de gens dans le monde qui en regorgent ! Que dirais-tu si je t'adressais à quelqu'un qui t'examinât, pour voir si tu as bien profité du temps que tu as passé au collège, et si tu es en état d'y faire de nouveaux progrès ?

*Maurice.*—Oh ! madame, avec quelle joie je subirais cet examen ! Envoyez-moi tout de suite à cette personne. Vous verrez ce qu'elle vous mandera sur mon compte. Et puis, ce que je ne sais pas encore, je puis l'apprendre.

*Mad. de St. Aulaire.*—Sais-tu où est le collège royal de cette ville ?

*Maurice.*—Hélas ! oui. J'ai passé bien souvent devant la porte en soupirant.

*Mad. de St. Aulaire.*—Eh bien ! attends un peu. (*Elle s'assied devant son secrétaire, écrit une lettre, et la remettant à Maurice :*) Tiens, cours au collège, et demande le principal. Il



faut lui parler à lui-même. Tu lui feras bien mes complimens, et tu le prieras de faire un mot de réponse à mon billet.

*Maurice.*—Mais c'est que je suis pressé d'envoyer les douze francs à maman.

*Mad. de St. Aulaire.*—Tu peux attendre jusqu'à demain. Peut-être auras-tu de plus heureuses nouvelles encore à lui donner.

*Maurice.*—Je vais d'abord porter votre lettre, et puis je courrai chez M. Dupré, qui m'attend.

*Mad. de St. Aulaire.*—Prends bien garde de t'égarer.

*Maurice.*—Oh ! je saurai bien trouver mon chemin. Adieu ma noble et généreuse dame. En moins d'une heure M. le principal aura son billet. J'y vole comme un oiseau.

## VIII.

### ROUEN.

#### LE PRINCIPAL *du collège*, MAURICE.

*Maurice.*—Monsieur le principal, c'est un billet que je vous apporte de la part de madame... Ah ! j'ai perdu son nom. Je vais courrir chez elle pour le rattraper.

*Le Principal.*—Ce n'est pas nécessaire mon enfant. Elle se nomme sans doute dans le billet. (*Il l'ouvre et regarde la signature.*) De St. Aulaire ! Oh ! c'est d'une main bien connue. (*Il lit.*)

“ MONSIEUR,

“ L'enfant que je vous envoie est un pauvre orphelin. Son père vient de mourir, et sa mère s'est vue dans la nécessité de le retirer du collège pour le placer en apprentissage. Il

“ paraît cependant qu’il a un goût très vif pour l’étude. Je vous prie en g<sup>o</sup> de vouloir bien l’examiner ; et s’il vous donne quelques espérances, je m’engage à pourvoir à son éducation. Ma fête, que je célèbre aujourd’hui, m’impose le devoir de faire une œuvre utile, et le Ciel semble m’avoir adressé cet enfant pour en être l’objet. Je vous prie, monsieur, de me mander ce que vous pensez sur son compte. J’ai l’honneur d’être etc.”

*Le Principal.*—Prends un siège, mon petit ami. Je suis à toi dans la minute. J’ai une lettre pressée à finir.

*Maurice.*—Ah ! monsieur, que vous avez là de beaux livres ! Il y a longtemps que je n’en ai feuilletés. Me permettez-vous d’en ouvrir un pendant que vous écrirez ?

*Le Principal.*—Je le veux bien, mon enfant.

*Maurice, prenant un livre.*—Oh ! c’est Homère ! Mais il est en grec ; c’est trop fort pour moi. Je ne l’ai jamais lu qu’en français.

*Le Principal.*—Comment. Tu as lu Homère ? Et qu’en penses-tu ?

*Maurice.*—Il est plein de belles choses, Oh ! oh ! vous avez aussi un Sophocle ! C’est de lui, je pense, qu’est la tragédie de Philoctète. Notre régent nous l’a fait expliquer trois fois. C’est une pièce bien touchante ; mais savez-vous ce qui m’y a fait le plus de plaisir ?

*Le Principal.*—Je suis curieux de le savoir.

*Maurice.*—C’est ce jeune Grec... Comment s’appelle-t-il maintenant ?

*Le Principal.*—Néoptolème.

*Maurice.*—Oui, oui, Néoptolème. C’est lorsqu’il revient et qu’il rapporte à Philoctète son arc et ses flèches. Je sens que j’aurais fait comme lui. Mais je vous demande pardon,

monsieur, je vous trouble peut-être par mon babil.

*Le Principal.*—Point du tout. Je t'écoute avec plaisir. Aussi bien voilà ma lettre finie.

*Maurice.*—Tant mieux ; je vous prierai de me dire ce que c'est que ce beau livre d'estampes qui est sur votre pupitre.

*Le principal.*—C'est un recueil des meilleures gravures de la galerie de Florence.

*Maurice.*—Voilà Jupiter, je le reconnais.

*Le Principal.*—Comment le trouves-tu ?

*Maurice.*—J'aime l'estampe, mais je n'aime pas monsieur Jupiter.

*Le Principal.*—Pourquoi donc cela ?

*Maurice.*—C'est que c'était un vilain personnage. Je ne sais comment les Grecs et les Romains ont eu la bêtise de l'adorer. C'est un franc libertin, et il se querelle toujours avec Junon. Est-ce que c'est être Dieu cela ?

*Le Principal.*—Tu as raison. C'est une indigne et méprisable divinité. Au reste, on ne nous a transmis sur son compte que des imaginations populaires ; et tu sais que le peuple a toujours été aveugle et superstitieux.

*Maurice.*—Oh ! nos paysans sont aujourd'hui bien plus avisés. Figurez-vous un curé de village qui montât en chair, et qui dît que le bon Dieu a une femme qu'il trompe, et qu'il se chamaille tous les jours avec elle. Les paroissiens n'en croiraient rien du tout.

*Le Principal.*—Et d'où vient donc que la plus grossière populace est aujourd'hui plus sensée que dans les temps de l'antiquité.

*Maurice.*—De la lumière de l'Évangile. C'est

là que tout est un Dieu juste et bon. Si j'eusse vécu dans la Grèce avec un livre pareil, jamais on y aurait adoré que le Dieu que j'adore.

*Le Principal.*—Embrasse-moi, mon cher enfant. Comment t'appelles-tu ?

*Maurice.*—Maurice Laforêt.

*Le Principal.*—En vérité, mon cher Maurice, il serait dommage que tu passasses ta vie derrière un comptoir. Il faut absolument que tu reprennes tes études.

*Maurice.*—Ah ! je le voudrais bien, si cela dépendait de moi.

*Le Principal.*—Je vais te donner ma réponse à Mad. de St. Aulaire.

*Maurice.*—Je m'en chargerai avec joie. Mais, monsieur, elle vous prie, je crois, d'avoir la complaisance de m'examiner.

*Le Principal.*—Tu viens de faire cet examen toi-même. Je connais ta tête et ton cœur. Peut-être aurais-je le plaisir de contribuer à te fournir un destin plus heureux. Amuse-toi à parcourir ces estampes, je vais écrire ma réponse.

*Maurice.*—Donnez-moi plutôt une feuille de papier, je veux écrire aussi.

*Le Principal.*—Est-ce à ta bienfaitrice !

*Maurice.*—Non, c'est à une autre personne.

*Le Principal.*—Et ne puis-je savoir à qui ?

*Maurice.*—Quand ma lettre sera écrite, pas plus tôt.

*Le Principal.*—Il me tarde de la voir. (*Il s'assied et se met à écrire.*)

*Maurice écrit aussi la lettre suivante.*

“ MONSIEUR LE PRINCIPAL,

“ Je vous remercie mille et mille fois de la bonté que vous  
“ avez de vous occuper de moi, et d'écrire en ma faveur à

“ madame de St. Aulaire. J’aurais eu beaucoup de plaisir à  
 “ retourner dans ma première pension, où tout le monde m’aime  
 “ encore ; mais puisque vous aurez fait mon bonheur, c’est près  
 “ de vous que je veux le goûter. Ah ! si je pouvais être admis  
 “ dans votre collège ! je vous aimerais de tout mon cœur ; j’  
 “ serais bien studieux et bien sage, et j’apprendrais tout ce que  
 “ vous auriez la complaisance de m’enseigner. Je n’ose espérer  
 “ que cela s’arrange ainsi. C’est à la volonté de Dieu et à la  
 “ vôtre. Mais s’il faut que je reste chez M. Dupré, vous ne  
 “ me refuserez pas la permission de venir vous voir de temps en  
 “ temps, de causer un peu avec vous, et de lire vos beaux livres :  
 “ autrement j’aurais bientôt oublié tout ce que j’ai appris  
 “ au collège, et j’en aurais du regret, quoique je ne sache pas  
 “ grand’chose. Oh ! ayez cette bonté, monsieur le principal,  
 “ Dieu vous en bénira, et je l’écrirai à ~~mon~~ *mon* pour la soulager  
 “ dans ses chagrins ; car elle m’aime beaucoup et je l’aime  
 “ beaucoup aussi. Peut-être qu’un jour...”

*Le Principal.*—Eh bien, Maurice, ta lettre est-elle finie ?

*Maurice.*—Non, pas encore tout à fait. J’ai plus de choses à dire que vous. Mais là voila telle qu’elle est. Lisez.

*Le Principal.*—Comment ! C’est à moi qu’elle s’adresse ! Oh ! voila qui est charmant. Retourne vers mad. de St. Aulaire, présente-lui mes très-humbles respects, et rends lui ma réponse.

*Maurice.*—Oh ! je cours et je reviens, (*lui baisant la main*) Adieu monsieur le principal.

## IX

## MAD. DE ST. AULAIRE, MAURICE.

*Mad. de St. Aulaire.*—Eh bien, Maurice, m’apportes-tu une réponse ?

*Maurice.*—Oui, madame, la voici.

*Mad. de St. Aulaire.*—Je suis curieuse de

savoir ce qu'elle dit ; rien de trop favorable, je crains.

*Maurice.*—Rien qui me fasse tort j'en suis sûr.

*Mad. de St. Aulaire, lit tout bas.*

“MADAME,

“Vous ne pouviez me procurer un plus sensible plaisir que  
 “l'entretien de cet enfant. Sa physionomie remplie de candeur  
 “et d'innocence, l'esprit vif et plein de feu qui brille dans ses  
 “yeux, et qui se répand dans ses discours, m'ont pénétré d'atta-  
 “chement pour lui. Son génie le destine à un genre de vie  
 “plus élevé que celui où la mort de son père et la pauvreté de  
 “sa famille le forceraient de vivre. Je vous félicite madame,  
 “d'avoir choisi pour objet de votre générosité un enfant qui  
 “donne de si belles espérances. Le ciel ne vous l'a pas  
 “adressé sans dessein le jour de votre fête. Je suis intimement  
 “persuadé que vous n'aurez qu'à vous louer de sa conduite et  
 “de ses sentiments ; et j' m'estimerai fort heureux de secondér  
 “par mes soins, vos généreuses dispositions. J'ai l'honneur  
 “&c.”

Le Principal ne me paraît content de toi qu'à demi.

*Maurice.*—Oh ! il l'est tout fait, madame, il me l'a dit ; et je le vois aussi dans vos yeux.

*Mad. de St. Aulaire.*—Comment ! tu y vois cela, mon petit devin ? Mais parlons sérieusement ; s'il se trouvait une personne qui prît soin de toi, et qui se chargeât de ton entretien et de ton éducation, que ferais-tu pour elle ?

*Maurice.*—Ce que je ferais ?.. Je ne sais pas trop. Je ne peux rien par moi-même ; mais je prierais pour elle au fond du cœur, le jour et la nuit.

*Mad. de St. Aulaire, l'embrassant.*—Prie donc pour moi, mon cher fils ; prie pour ta seconde mère.

*Maurice.*—Pour vous, pour vous, maman ?

*Mad. de St. Aulaire.*—Oui, je veux l'être. Ton père est mort. Je remplirai sa place. Je ferai pour toi tout ce qu'il aurait fait. Tu reprendras tes études, et rien ne manquera à ton éducation.

*Maurice, se jetant à ses genoux.*—Ah Dieu ! mon Dieu ! maman, je ne peux plus parler.

*Mad. de St. Aulaire.*—Lève-toi et viens dans mes bras. Si tu m'aimes ne m'appelle plus que ta maman ; entends-tu mon fils ?

*Maurice.*—Oh ! oui, maman. Je suis dans le Paradis.

*Mad. de St. Aulaire.*—Tu es hors de toi-même. Tâche de te remettre, et allons nous promener dans mon jardin. J'ai à te parler de ta mère.

## X

## ROUEN.

*M. Dupré, Maurice.*

*M. Dupré.*—Où donc as-tu resté si longtemps ?

*Maurice.*—M. Dupré si vous saviez....

*M. Dupré.*—Je sais, je sais qu'il ne faut pas être si longtemps dans tes courses. Que cela ne t'arrive plus une autre fois. Est-ce que tu n'as pas trouvé madame de St. Aulaire ?

*Maurice.*—Oh ! je l'ai trouvée, et j'ai trouvé en elle une seconde maman.

*M. Dupré.*—Quel galimatias viens-tu me faire ? Est-ce que tu es fou ?

*Maurice.*—Non, non, je ne le suis pas. Je vais reprendre mes études ; j'entrerai dans trois jours au collège, et maman de St. Aulaire viendra vous le dire demain à vous-même.

*M. Dupré.*—Comment donc ! Est-ce que tu ne restes plus chez moi ?

*Maurice* —Je ne veux pas être marchand, je veux étudier.

*M. Dupré.*—Ainsi tu n'es venu chez moi que pour tâcher d'en sortir. Tu y es, il faudra bien que tu y restes.

*Maurice.*—Vous ne pouvez me refuser à maman qui viendra me chercher.

*M. Dupré.*—Croit-elle pouvoir, à sa fantaisie, venir enlever les gens chez leurs maîtres.

*Maurice.*—Mais, M. Dupré, sans vous fâcher, vous n'êtes pas mon maître, et je ne suis pas de vos gens.

*M. Dupré, s'avançant vers lui d'un air et d'un geste menaçants.*—Dis encore un mot, ingrat.

*Maurice.*—Et que vous ai-je donc fait ? Vous ai-je causé quelques pertes ?

*M. Dupré.*—Tu m'as trompé ; je commençais à t'aimer, et je voudrais ne t'avoir jamais vu.

*Maurice.*—Non, monsieur, je ne vous ai point trompé, je vous assure. Je serais resté chez vous et je ne songeais pas à en sortir. Mais figurez-vous un moment à ma place. Si mon papa n'était pas mort, je ne serais pas sorti du collège pour entrer dans votre maison. Une bonne dame prend pour moi le cœur de mon papa ; je sors de votre maison pour entrer au collège. Est-ce qu'il y a là de ma faute ?

*M. Dupré.*—Tu as raison ; mais pourquoi es-tu si aimable ! Je m'accoutumais à te regarder comme mon fils.

*Maurice.*—Embrassez-moi donc M. Dupré.



*M. Dupré.*—Non, il m'en coûterait plus de te perdre. (*Il sort.*)

*Maurice.*—Il est brusque M. Dupré ; mais c'est un brave homme. J'aurais du regret à le quitter, et surtout ses enfants et sa femme. Mais il faut que j'écrive à maman. Oh ! comme elle va se réjouir en lisant ma lettre ! Je voudrais qu'elle l'eut déjà dans les mains, et arriver auprès d'elle un moment après. (*Il se met à écrire.*)

“ MA CHÈRE MAMAN,

“ De la joie, de la joie ! vous êtes hors de peine, et moi aussi.  
 “ Ne pleurez pas trop de plaisir pour pouvoir lire ma lettre,  
 “ Voici l'histoire de votre bonheur. M. Dupré m'a envoyé ce  
 “ matin porter des étoffes à une dame de St. Aulaire. Oh !  
 “ l'excellente dame ! Ah ! si vous étiez déjà ici ! Savez vous  
 “ bien, maman, que vous y viendrez avant huit jours ! Elle  
 “ vous donnera un appartement dans son hôtel, et vous vivrez  
 “ avec elle ; et moi ; j'irai au collège et je viendrai vous voir  
 “ tous les jours. Oh ! ce sera un plaisir ! un plaisir ! Vous  
 “ souvenez-vous pourtant, lorsque je partis, comme vous pleu-  
 “ riez ? Vous disiez que nous nous embrassions peut-être pour  
 “ la dernière fois. Eh bien ! il ne tiendra qu'à vous de nous  
 “ embrasser mille fois par jour. Maman doit vous envoyer de  
 “ l'argent pour faire le voyage : car elle est aussi ma maman  
 “ comme vous, et je suis sûr que vous n'en serez pas fâchée. Tout  
 “ l'argent que vous recevrez pourtant n'est pas d'elle ; il y a  
 “ douze francs de moi ; elle me les avait donnés, je vous les  
 “ donne. Dépêchez-vous à faire votre paquet ; plus tôt vous  
 “ arriverez, plus nous serons contents. Je lui ai dit tant de  
 “ bien de vous, qu'elle désire presque autant que moi de vous  
 “ voir. Partez, partez ; j'irai vous attendre à l'arrivée de la  
 “ diligence, pour vous conter toute l'histoire, avant que vous  
 “ entriez chez elle ; mais elle vous la conte sans doute, dans la  
 “ lettre qu'elle vous écrit aujourd'hui. Adieu, ma chère  
 “ maman ; je craindrais que ma lettre ne fut retardée d'un  
 “ courrier, si je vous écrivais tout ce que j'ai à vous dire.

“ MAURICE.”

*Madame Laforêt à Madame de St. Aulaire.*

Orléans.

“ **MADAME,**  
 “ Où trouver des paroles pour vous exprimer mes transports  
 “ et ma reconnaissance ? Grand Dieu ! mes malheurs sont donc  
 “ à leur fin ! Je suis heureuse, mon fils l’est aussi, c’est à  
 “ vous que nous le devons. Comment s’élever sans mourir  
 “ d’un abîme de douleur au comble de la joie ! Je n’ai que des  
 “ larmes pour exprimer ce que je sens. Je regrette de ne  
 “ pouvoir les répandre toutes devant vous, pour vous payer de  
 “ votre bienfaisance. Vous avez désiré d’être mère ; vous  
 “ pourrez peut être vous former une idée de mon bonheur.  
 “ Je ne puis vous en dire davantage. Je vous en dirai peut-  
 “ être encore moins au premier moment où je verrai notre fils  
 “ placé entre nous deux, et serré dans nos bras entrelacés ;  
 “ mais vous entendez mon silence, et mon attachement et mes  
 “ soins achèveront de vous l’expliquer à chaque instant de ma  
 “ vie. J’ai l’honneur d’être &c.

CÉCILE LAFÔRET.

*Couplets de Maurice à Mad. de St. Aulaire*

De tes bontés mille sources nouvelles  
 De jour en jour se répandent sur moi,  
 Et je tremblais que mon amour pour toi  
 Ne pût s’accroître et redoubler comme elles.

Mais, non, maman ; je n’ai plus rien à craindre ;  
 Tout à l’envi vient rassurer mon cœur.  
 Plus de raison pour sentir mon bonheur,  
 Plus de moyens de pouvoir te le peindre.

Que de plaisirs l’an nouveau qui commence  
 Ferait goûter à nos cœurs satisfaits,  
 S’il t’en offrait autant pour tes bienfaits,  
 Que j’en aurai dans ma reconnaissance.

## Les années du pontificat de Pie IX.

(Suite)

1856. *L'année du chaos européen.*—C'est l'année du congrès de Paris et du chaos européen. Pie IX accédant à la demande de l'épiscopat français, étend à l'Église universelle, la fête du Sacré-Cœur (24 août). Il y cherche des motifs d'espérance et de consolation contre les tristesses que lui causent Napoléon III en France, Cavour sur la Dora, d'autres impies dans la duché de Bade, au Mexique, dans les républiques de l'Amérique et en Suisse (15 décembre).

1857. *L'année du voyage triomphal.*—Pour répondre à ceux qui le disent détesté par ses sujets, Pie IX traverse tous ses États : c'est un triomphe qui dure du 4 mars au 5 septembre. Il raconte aux cardinaux l'accueil enthousiaste qu'il a reçu de ses peuples et des souverains voisins [25 septembre.] Jamais, l'Italie n'a vu un aussi sincère plébiscite.

1858. *L'année des sages admonitions.*—Pie IX prévoit, pour 1859, l'entrée de Garibaldi en Sicile et les malheurs qu'elle en éprouvera ainsi que Naples ; (le 20 janvier), dans une encyclique fameuse, il donne, non-seulement à deux évêques de Sicile, mais à l'épiscopat tout entier, de précieux avertissements : heureux le roi de Naples, s'il eût su alors en profiter !

1859. *L'année des séditions.*—En cette année, Pie IX adresse une très belle lettre à Alexandre II de Russie ; il publie une touchante encyclique pour demander des prières pour la paix [27 avril], une solennelle déclaration par la-

quelle il se dit prêt à mourir avant de faillir dans son devoir [18 juin], une protestation éloquente contre les Révoltes de Bologne, Ravenne et Pérouse [20 juin], qu'il termine par des plaintes contre le gouvernement, cause de tant de maux.

1860. *L'année des excommunications.*—Le 26 mars, Pie IX excommunie les envahisseurs de ses Etats : beaucoup en plaisantèrent alors, mais Napoléon III n'en rit plus, et si Minghetti en plaisante encore, ce sera pour peu de temps, car viendra l'heure de la divine justice. D'ailleurs, n'avons-nous pas entendu, il y a peu de jours, un député italien appeler le parlement du Mont-Citorio, une chambre d'excommuniés ?

1861. *L'année du royaume d'Italie.*—L'origine de ce royaume est racontée au monde par Pie IX, le 30 septembre, dans une allocution fameuse. Le Saint-Père s'en console à la vue de l'union dans l'épiscopat, de la piété des peuples, de la fidélité des Romains. Il crée à Goa un siège épiscopal, exprime à l'évêque de Varsovie son amour pour la Pologne [6 juin], érige de nouveaux évêchés à Haïti, et prépare la canonisation des martyrs japonais [23 décembre].

1862. *L'année des martyrs japonais.*—Voyant les persécutions réservées à l'Italie, Pie IX par la canonisation des martyrs du Japon et de S. Michel-des-Saints, montre comment il faut souffrir [6 juin]. Il entretient les évêques accourus de toutes les parties du monde des erreurs actuelles, les engageant à les réfuter [9 juin]. Il recommande le zèle à l'épiscopat

portugais et avertit l'archevêque de Munich de l'hérésie qui va dévorer l'Allemagne.

1863. *L'année de la Pologne.*—Avec un courage admiré, même par la Chambre italienne, Pie IX soutient la Pologne contre le czar ; dans le consistoire du 16 mars, il raconte les malheurs de ce pays ; le 25 avril, il écrit au czar lui-même une lettre sur ce sujet ; il célèbre le 300<sup>ème</sup> anniversaire du concile de Trente, condamne les *catholiques libéraux* [10 août] et, démasquant Döllinger, il écrit à l'archevêque de Munich sur le congrès des docteurs de Bavière et sur les erreurs de l'orgueilleux Père des *vieux catholiques* [22 décembre].

1864. *L'année du SYLLABUS.*—Continuant sa lutte contre l'erreur, Pie IX écrit aux évêques de Pologne, flétrit la persécution russe contre l'Eglise [30 juillet]. Il loue l'héroïsme de l'archevêque de Fribourg en Brisgau ; félicite l'épiscopat bavarois de sa fermeté ; il béatifie la grande apôtre du Sacré-Cœur, la B. Marguerite-Marie-Alacoque [19 août] et publie son immortelle encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus* sur les erreurs contemporaines [8 décembre].

1865. *L'année des Francs-Maçons.*—Bien que, dès son avènement, Pie IX n'eût pas cessé de condamner cette secte, voyant ses continuels progrès, il la frappe de nouveau en 1865 ; et, après avoir pourvu aux besoins de l'Eglise à la Plata [15 mars], au Pérou [17 mars], en Orient [27 mars], aux îles Philippines [27 mai], le 25 septembre il signale au monde les agissements des sectes et conjure les fidèles de s'en préserver.

1866. *L'année de Sadowa.*—La Révolution

s'efforce d'abattre les puissances catholiques et s'unit aux protestants pour combattre l'Eglise ; Pie IX redouble donc de zèle pour défendre cette Eglise ; par sa lettre apostolique du 12 février, il fonde à perpétuité chez les Jésuites un collège d'écrivains pour la soutenir avec leur plume. Dans le consistoire du 22 juin il crée 9 cardinaux ; le 25 juillet, il érige Alger en archévêché, crée les sièges d'Oran et de Constantine, confirme l'élection du patriarche syrien d'Antioche et canonise de nouveaux saints.

1867. *L'année de Saint-Pierre.*—En cette année Pie IX est inondé de joies extraordinaires qui l'aideront à soutenir de nouvelles luttes. Tous les évêques du monde l'entourent pour le centenaire de saint Pierre ; le 26 juin, il les réunit en consistoire, leur exprime son bonheur de leur union au Saint-Siège. Dans une adresse fameuse ils expriment leur fidélité au Pape et la nécessité du pouvoir temporel. Le 30 juin, Pie IX leur répond par une allocution et leur annonce un concile œcuménique. Il canonise de nombreux saints, érige en archiconfrérie l'association des *chaines de Saint Pierre* : le 20 septembre, il gémit sur la spoliation des couvents en Italie ; le 17 octobre, il démasque l'armée de Garibaldi envahissant les Etats de l'Eglise et pleure de nouveau sur la Pologne.

1868. *L'année de préparation au Concile.*— Dans sa sagesse pour gouverner l'Eglise, il s'adjoint 9 cardinaux nouveaux (13 mars), consulte le Sacré-Collège sur le futur Concile (22 juin) et publie le 29 juin les lettres d'indication du concile pour le 8 décembre 1869.

1869. *L'année du Concile du Vatican.*—Pie IX célèbre ses *noces d'or* et ouvre aux fidèles les trésors de l'Eglise (26 mars). Il refuse aux schismatiques l'entrée du Concile, (4 septembre) les invitant à discuter avec ses théologiens (30 octobre). Il rédige un admirable règlement intérieur du Concile par l'étonnante allocution du 3 décembre ; pourvoit avec sagesse au choix de son successeur en cas de mort ; enfin, le 8 décembre, il ouvre à Saint Pierre le Concile.

1870. *L'année de la brèche de la Porta Pia.*—Le Concile poursuit son œuvre salutaire pour l'Eglise et pour la foi : Pie IX promulgue la constitution dogmatique sur Dieu créateur, sur la foi, sur la raison, sur la révélation (24 avril), puis la seconde sur la primauté de Pierre, la perpétuité et l'infailibilité pontificale (18 juillet) ; mais ce jour-là éclatait la guerre ; le 20 septembre Rome est envahie ; le 1er novembre, Pie IX raconte au monde cette invasion, les effets du canon, la brèche de la porte Pie ; il proteste, promet de résister constamment à l'envahisseur et il tient parole.

1871. *L'année des garanties pontificales.*—Les envahisseurs lui offrent des garanties, il les refuse noblement [2 mars]. Par de continuel discours et par ses actes il ne cesse de combattre la Révolution. Il remercie Dieu de lui avoir accordé les années de Pierre [4 juin] ; il établit saint Joseph protecteur de l'Eglise [7 juillet] ; il voit dans l'unité du monde catholique le gage d'un triomphe. Il refuse un trône d'or et le titre de *Grand* [8 août]. Il pourvoit aux innombrables sièges vacants en Italie [27 octobre].

1872. *L'année de la guerre aux couvents.* Quand il s'agit de supprimer les couvents à Rome, Pie IX révèle ce que valent les garanties promises. Par une célèbre lettre au cardinal Antonelli, il se déclare prisonnier du gouvernement italien, mais prêt à mourir plutôt qu'à céder [16 juin]. Devant les cardinaux, il condamne et excommunie les spoliateurs, les abandonnant à la justice et aux miséricordes de Dieu [28 décembre].

1873. *L'année de la persécution universelle.*— Beaucoup de gouvernements se mettent à persécuter plus ouvertement l'Eglise, la maçonnerie redouble ses ruses, le catholicisme libéral, avec une fausse dévotion, cherche à semer la division contre Rome. Pie IX encourage les sociétés catholiques d'Allemagne [10 février], de France, de Belgique, d'Italie. Il renouvelle les anathèmes contre les sectes [20 mai], en écrivant à l'évêque d'Olinda, au Brésil. Il condamne le catholicisme libéral [6 mars], en écrivant aux sociétés catholiques Saint-Ambroise, de Milan, aux cercles d'Orléans et de Belgique. Le 21 novembre, il publie une encyclique dénonçant à l'univers ce que souffre l'Eglise à Rome, en Italie, en Suisse, en Prusse.

1874. *L'année des alliances impies.*— Il voit l'Autriche préparer contre l'Eglise les mêmes armes que la Prusse ; le 7 mars, il en écrit à l'épiscopat autrichien ; le 13 mai, il recommande à l'épiscopat ruthène la constance dans la liturgie que veut leur ravir le schisme russe. Voyant le mal s'étendre toujours davantage, dans le consistoire du 21 décembre il déplore l'aveuglement des



gouvernants qui s'unissent aux ennemis de l'Église partout. Il cite l'exemple de l'Allemagne, de la Suisse, de divers États du Nord et du Sud de l'Amérique, et la persécution de la Turquie contre les Arméniens. Le 24 décembre il convie les peuples à la pénitence et au grand *Jubilé*.

1875. *L'année des dernières conspirations.*—A la persécution vient s'ajouter la conspiration : on calcule et on escompte la mort du Pape ; les divers gouvernements cherchent à s'entendre pour enchaîner en tel cas la liberté du Conclave. Le Père des fidèles pense à la douleur de ses enfants, il écrit aux évêques prisonniers d'Allemagne pour les consoler ; le 23 mars il s'adresse au clergé et aux fidèles de Suisse. Le 15 mars, il prononce une allocution se plaignant qu'on veuille empêcher en Italie la publication des actes et des discours pontificaux. Pendant que les gouvernements se séparent de lui, des peuples accourent en foule à ses pieds pour y puiser de la force, fêter sa naissance et, en retour, il les invite tous à aller puiser les secours qui leur manquent dans le Sacré-Cœur de Jésus.

—ooo—

### **Changements ecclésiastiques.**

*Diocèse de Québec.*

—  
CURÉS.

M. Cyrias Bérubé, de la cure de Tadoussac à la cure de St. Féréol.

M. J. A. Bureau, de Sainte Agnès à S. Nicolas.

M. F. E. Casault, du vicariat de Sainte Croix, à Tadoussac.

M. C. Cloutier, de S. Féréol à Sainte Hélène.

M. E. Dufour, de S. Lazarre à S. Roch des Aulnets.

M. Paul Dubé, du vicariat de S. Calixte, à la cure de l'Anse Saint-Jean (Saguenay.)

M. Lucien Gagné, du vicariat de S. Joseph de Lévis, à la cure de S. Cajétan d'Armagh.

M. L. O. Gauthier, du vicariat de S. Colomb de Sillery, à la cure de S. Lazarre.

M. A. A. Gauvreau, de S. Nicolas à Sainte Anne de Beaupré.

M. Ad. Girard, de l'Anse S. Jean, à S. Louis de Metabetchouan.

M. Prime Girard, de l'Île aux Grues, à S. Pierre d'Orléans.

M. F. Houde, du vicariat de S. François de Beauce, à la cure de Notre Dame de Buckland.

M. L. C. Lauriault, du vicariat des Eboulements, à la cure de S. François-Xavier de la Petite Rivière.

M. B. E. Leclerc, de S. Louis de Metabetchouan, à Notre Dame d'Hébertville.

M. J. E. Maguire, du vicariat de S. Raymond, à la cure de Valcartier.

M. Hilaire Marceau, de S. François-Xavier de la Petite Rivière, à Sainte Agnès.

M. Od. Paradis, de S. Anne de la Pocatière, à S. Anselme.

M. André Pelletier, de N. D. d'Hébertville, à S. Jean Ile d'Orléans.

M. J. B. Plamondon, du vicariat du Cap S. Ignace à la cure de l'Île aux Grues.

M. C. E. Poiré, de S. Anselme, à Sainte Anne de la Pocatière (et Supérieur du Collège.)

M. J. M. Rioux, de la cure de Buckland à celle de S. Flavien.

M. Wilbrod Tremblay, de la desserte de S. Roch des Aulnets à la cure de S. Fidèle.

M. C. Bacon, du Collège de Ste. Anne, à la desserte de S. Pierre du Sud.

M. Jos. Girard, du vicariat de l'Islet, à la desserte de Kamouraska.

M. J. B. Thibault, de Ste. Louise à S. Denis, en remplacement de M. H. Potvin, décédé.

M. G. Beaulieu de S. Cajétan d'Armagh, à Ste. Louise.

M. Jos. Marquis, est nommé chapelain de l'Hopital du Sacré-Cœur.

M. J. O'Farrell, du vicariat de N. Dame de Lévis à celui de S. Joseph.

#### VICAIRES.

M. Ad. Blanchet, vicaire à St. François de Beauce.

M. J. B. Blouin, à Notre-Dame de Lévis.

M. B. Demers, à la Pointe aux-Trembles.

M. H. Desjardins, à Saint Thomas de Montmagny.

M. Jos. Dion, à Sainte Claire.

M. Ap. Gingras, à Sainte Croix.

M. Ovide Godin, à Beauport.

M. D. Gosselin, aux Eboulements.

M. N. H. Leclerc, à la Baie S. Paul.

M. L. Mayrand, à S. Colomb de Sillery.

M. Adrien Papineau, à l'Islet.

M. Fortunat Pelletier, à Saint Raymond.

M. Octave Pelletier, à Chicoutimi.

L. P. Vincent au Cap S. Ignace.

MM. Cléophas Gagnon, et A. Rhéaume, au séminaire de Québec.

MM. L. P. Beaulieu et L. Lindsay, au collège de Lévis; Ludger Têtu, C. Richard et Ferd. Garneau au collège Ste. Anne.

MM. Isidore doucet Frs. Morin et Nap. Cinqmars se retirent du Ministère pour cause de santé.

MM. N. F. Hébert, curé de Kamouraska, N. Beaubien, curé de S. Pierre Rivière du Sud, P. E. Beaudet, du Collège de Lévis et Théophile Mômtniny, ci-devant vicaire à Beauport, voyagent en Europe durant cette année.

### *Diocèse de Montréal.*

Le Rév. M. Lapierre, curé de la ville de St. Henri devant partir pour l'Europe, sera remplacé par le Rév. M. Gratton, de Mascouche.

Le Rév. M. Caisse, curé de la Pointe aux Trembles, remplace le Rév. M. Gratton, à Mascouche.

Le Rév. M. Desmarais, curé de St. Placide s'en va à la Pointe aux Trembles.

Le Rév. M. Bédard, curé de l'Épiphanie s'en va à St. Placide

Le Rév. M. Prud'homme, curé de Ste. Cunégonde remplace le Rév. M. Bédard.

Le Rév. M. Séguin, curé de St. André, remplace le Rév. M. Prud'homme à Ste. Cunégonde.

Le Rév. M. Charbonneau, curé de la Côte St. Paul s'en va comme professeur au Séminaire de Macon, en Georgie.

Le Rév. M. Charbonneau, ci-devant de la Nouvelle-Orléans, remplace le Rév. M. Charbonneau, à la Côte St. Paul.

Le Rév. M. Taillon, de Ste. Monique, devient curé du Mile-End, à la place du Rév. M. Rioux, qui va à Ste. Monique.

Le Rév. M. Perrault, curé de Ste. Rose, se retire et est remplacé par le Rév. M. J. J. Desautels de St. Damien.

Le Rév. M. Camille Caisse, ci-devant Préfet des Etudes du Collège de l'Assomption, est nommé chapelain du Couvent d'Hochelaga.

*Discèse de St. Germain de Rimouski.*

M. Winter, de la cure de Rimouski à celle de St. J. Bte. de l'Ile Verte.

M. Auger, de la cure de St. Jean l'Evangeliste à celle de St. Germain de Rimouski.

M. Ferd. Audet, de la cure de St. Moïse à celle de St. Jean l'Evangeliste.

M. Ls. Arpin, de la cure de la Rivière au Renard à celle de St. Moïse.

M. Jul. Rioux, de la cure de St. Pierre de Malbaie à celle de St. Donat et St. Gabriel.

M. Jacob Gagné, de la mission de Nataskouan à la cure de Maria.

M. U. St. Laurent, de la cure de Maria à la mission de Nataskouan.

M. Alf. Vigeant, du vicariat de Rimouski à la cure de St. Pierre de Malbaie.

M. Am. Lacasse, du vicariat des Trois-Pistoles à la nouvelle cure de N. D. des Sept Douleurs, Ile-Verte.

M. A. D. Jobin, du vicariat des St. J. Bte. de l'Ile Verte à la cure de S. Maxime du Mont Louis.

M. Amb. Phil. Fortier, du vicariat de Natas-kouan à la cure de S. Martin de la Riv. au Renard.

M. Jos. Arthur Chalifour, nommé missionnaire du Labrador et de l'Ile d'Anticosti.

M. Jos St. Laurent, nommé vicaire à St. Jean Bte, de l'Ile-Verte.

M. J. Z. Jean, nommé vicaire à S. Germain de Rimouski.

M. L. M. Maguérés, du vicariat de Rimouski à celui des Trois-Pistoles.

M. Ladrière, curé de Ste. Jean Bte. de l'Ile Verte a obtenu la permission d'exercer le St. ministère une couple d'années aux Etats-Unis.

M. Jos Dumas se retire, pour rétablir sa santé, chez les Sœurs de la Charité de Rimouski.

### *Diocèse des Trois-Rivières.*

M. W. Fréchette, se retire de la cure de Batiscan.

M. D. Comeau, malade se retire de la cure de St. Boniface.

M. G. Béliveau, se retire de la cure de St. Didace.

M. Th. S. de Carufel, malade, se retire de la cure de N. D. du Mont Carmel.

M. J. Agénor Moreau, transféré de la cure de St. Paul de Chester à celle de St. David.

M. P. N. Marchand, du vicariat de St. Thomas de Pierreville à la cure de St. Narcisse.

M. J. Bédard, de la cure de St. Luc à celle de Batiscan.

M. Chs. T. Bellemare, de la cure de St. Louis de Blandford à celle de St. Boniface.

M. E. Lafèche, du vicariat de St. Christophe à la cure de St. Paul de Chester.

M. D. Gérin, de la desserte de St. Narcisse à la cure de St. Didace.

M. V. S. M. de Carufel, du vicariat à la cure de N. D. du Mont-Carmel

M. J. E. Bellemare, du vicariat de La Baie du Febvre au séminaire de Nicolet.

M. H. Julien du vicariat de Ste. Anne d'Yamachiche à la cure de St. Louis de Blandford.

M. J. A. Beauchesne, du vicariat de St. Boniface à la cure de St. Luc.

M. C. O. Savoie, du vicariat de St. Paulin à la cure de St. Alexis.

M. N. D. St. Cyr, de la desserte de St. David au vicariat de St. Guillaume.

M. H. A. Trottier, malade, se retire du vicariat de Ste. Anne de la Parade.

M. E. Blais, du vicariat de Nicolet à celui de St. Tite.

M. J. L. Chandonnet, du vicariat de Batiscan à celui de Ste. Anne de la Parade.

M. H. Bellemare, nommé au vicariat de St. Thomas de Pierreville.

M. E. Dusseault, au Séminaire des Trois-Rivières.

M. Antoine Lamy, au vicariat de St. Maurice.

MM. Gill, au vicariat de St. André d'Acton.

M. E. X. Lessard, au vicariat de Nicôlet.

N. J. Fortier, au vicariat de St. Christophe.

M. A. Desaulniers, au vicariat de Maskinongé

*Diocèse de St. Hyacinthe.*

MM. II. Millier, de la cure de Sorel à celle de Belœil.

O. Guy, de la cure de St. Valérien à celle de Ste. Rosalie.

F. P. Côté, du vicariat de Farnham à la cure de St. Valérien.

L. L. Dupré, du vicariat de Sorel à la cure de Sorel.

M. N. Bélanger, du vicariat de la Cathédrale à la cure de St. Edouard de Knowlton, avec desserte de Ste. Rose de Sweetsburg.

F. X. Bertrand, du vicariat de St. Judes à la cure de St. Alphonse de Granby.

J. B. Michon, du vicariat de Sorel à celui de Belœil.

M. Decelles, curé d'office de Belœil au vicariat de la Cathédrale.

J. E. Germain, de l'Hôtel-Dieu de St. Hyacinthe au vicariat de St. Antoine.

G. S. Derome, du vicariat de St. Antoine à celui de St. Hughues.

J. C. Blanchard, du vicariat de St. Hughues à celui de St. Judes.

E. Lessard, du vicariat de Ste. Rosalie à celui de Sorel.

J. Beaudry, du Collège de Sorel au vicariat de St. Damien.

J. Marcoux, du vicariat de St. Damien à celui de Farnham.



A. St. Louis, du vicariat de St. Athanase au Collège de Sorel.

M. E. Lecours, curé de Ste. Rosalie, laisse le ministère pour raison d'âge et de santé, et se retire au Couvent de St. Victor, à Belœil.

M. A. S. Dupuy, en repos l'année dernière, passe dans le diocèse de Sherbrooke, pour y desservir temporairement la paroisse de Stanstead.

—000—

### INFORMATIONS.

LA NOUVELLE CATHÉDRALE A NEW YORK.—On sait qu'on construit actuellement à New York une cathédrale en marbre blanc qui sera, l'un des plus beaux monuments de l'Amérique du Nord. Les ouvriers sont actuellement occupés à en poser le toit, de sorte que dès l'année prochaine elle sera livrée au culte.

Le G. V. Quinn vient de faire un appel au clergé de l'archidiocèse pour inviter tous les fidèles à contribuer à doter cette cathédrale d'un autel en rapport avec le reste de l'édifice. Cet autel qui sera en marbres variés des plus riches, mesurera 48 pieds de hauteur sur 12 de longueur. Le baldaquin, les colonnettes, les niches, les statues &c. sont déjà commandés aux ouvriers les plus célèbres de l'Europe. Une partie se fait à Rome et l'autre à S. Briève en France. Le coût total de cet autel ne sera pas au-dessous d'un quart de million, \$250,000. Ce sera certainement un monument qui fera honneur aux catholiques de ce diocèse.

NOUVELLE PAROISSE.—Une nouvelle paroisse qui portera le nom de St. David de l'Auberivière vient d'être formée d'un démembrement de Notre-Dame de Lévis et de St. Romuald.

**ORDINATION.**—Les MM. suivants ont dernièrement été ordonnés par Mgr. des Trois Rivières dans la chapelle du séminaire de cette ville : MM. J. B. Hercule Bellemare, Epiphane Dussault, Antoine Lamy, Moïse Laplante, Marcel Gill, François Xavier Lessard, Jacob Fortier, Alexandre Désaulniers.

**TEMPETE.**—Les 16, 17 et 18 Septembre, une tempête des plus sérieuses s'est fait sentir dans toute notre partie du Continent Nord Américain. Un vent furieux était accompagné d'une pluie torrentielle qui en certains endroits, comme aux Texas, a fait déborder des rivières et inondé certaines villes. Nombre de naufrages s'en sont suivis sur mer. En bas de Québec, notamment dans les comtés de Kamouraska, Rimouski, Charlevoix etc., cette pluie s'est convertie en neige dans la journée du 18, si bien que sur le chemin des Caps qui conduit de St. Joachim à la Baie St. Paul, on en mesurait plus de 18 pouces, et qu'on était obligé de se servir des voitures d'hiver.

**WOONSOCKET.**—Des troubles sérieux ont eu dernièrement lieu dans la congrégation Canadienne catholique de Woonsocket, R. I. au sujet de leur curé, le Rév. M. Berkins, que quelques uns voulaient éloigner à tout prix. On a poussé l'extravagance jusqu'à brûler ce prêtre en effigie, si bien que l'évêque a été obligé d'intervenir. Il ne nous est pas possible, à la distance où nous sommes, d'apprécier les griefs que ces paroissiens peuvent avoir contre leur curé, mais quels qu'ils puissent être, nous leur dirons que de semblables démonstrations n'ont jamais leur raison d'être, et ne peuvent être le fait que de catholiques momentanément égarés. Si vous croyez avoir de justes sujets de plainte contre votre pasteur, suivez la ligne de conduite que vous prescrivent la justice et la religion, adressez-vous directement à votre évêque, vous en obtiendrez certainement justice. N'oubliez pas que les prêtres sont ceux dont J. C. a dit : qui vous

touche me touche à la prunelle de l'œil. Aussi tous ceux qui ont osé maltraiter les oints du Seigneur, n'ont pas tardé à voir la main de Dieu s'appesantir sur eux. Nous en avons partout des exemples. Nous en citerons prochainement quelques uns.

**TROUBLES A TORONTO.**—Des troubles sérieux ont eu lieu dernièrement à Toronto, à l'occasion des processions que faisaient les catholiques pour gagner les indulgences du Jubilé. Une foule de vauriens protestants a assailli la procession catholique à coups de pierres, ceux ci se sont vus forcés à se défendre, et il s'en'est suivi une mêlée générale. La police sous les ordres du maire (un protestant) a fait courageusement son devoir, si bien que des 75 hommes alors de service, il n'y en avait que six, le lendemain, qui ne fussent blessés. Cette violation de la paix et des droits réservés aux catholiques par les traités pour le libre exercice de leur religion, est infiniment regrettable, car elle peut amener des conflits encore plus sérieux. Malgré le grand nombre de blessés dans cette émeute, il paraît cependant que personne ne l'a été mortellement. Les autorités civiques paraissent bien décidées à faire respecter les droits des catholiques ; et de leur côté les supérieurs ecclésiastiques ne sont nullement disposés à céder devant les menaces de masses aveuglées par le fanatisme et n'ayant pas même de prétexte plausible pour leurs menées séditieuses.

**GUIBORD.**—Le corps de Guibord est encore dans les voûtes du cimetière protestant. M. Doutré toutefois ne paraît pas disposé à se désister de son dessein de violer le cimetière catholique, car il est à prendre des dispositions pour attacher tellement cette triste dépouille au sol où elle sera déposée, qu'elle ne pourra être enlevée qu'avec des frais extraordinaires. On veut la renfermer dans des blocs de pierre scellés entre eux tellement volumineux, qu'il ne faudra pas

moins de dix chevaux pour les trainer. Que de précautions inutiles ! Une fois le champ de malédiction désigné comme tel, qui, en dehors des excommuniés, voudraient en changer la qualification ?

**LA BIBLE DANS LES ÉCOLES.**—Le Bureau de l'éducation de Chicago vient d'interdire la bible dans les écoles, sous le motif que l'état ne devait favoriser aucune croyance au détriment des autres. Or la traduction de la bible anglaise étant toute sectarienne, ne pouvait être considérée comme convenable à tous.

**SERVICE FUNÈBRE.**—On sait que le plus catholique de tous ceux qui commandent aux peuples, Garcia Moreno, le Président de la République de l'Équateur est tombé dernièrement sous le poignard d'un assassin. Le Pape vient d'ordonner un service funèbre pour le repos de son âme qui a été chanté le 22 Septembre dans l'Église de Ste. Marie *in transpontina*, par Mgr. Marinelli, Évêque de Porphyre et sacristain de Sa Sainteté. Tous les prélats domestiques de Sa Sainteté y assistaient.

—ooo—

### Nécrologe.

Décédée à Sainte-Elizabeth, province de Québec, à l'âge de 68 ans et 10 mois, le 4 septembre dernier, Dame EULALIE PELTIER, veuve de feu Olivier Drolet, écr.

Femme distinguée par les plus belles qualités du cœur et de l'esprit, elle a succombé chez ses fils les messieurs Drolet, après quelques jours de maladie, entourée de ses enfants éplorés, et dans les bras de sa fille sœur Cécile de la Providence de Montréal.

Depuis au-delà de 40 ans, qu'elle vivait à Sainte-Elizabeth, ses belles qualités lui avaient acquis le respect et l'estime générale.

Le 8, à Saint-Henri de Mascouche, M. U. DUPRAT, avocat, ancien collaborateur à la "Minerve" et ex-zouave pontifical.

M. Duprat était malade depuis quelques semaines. Il a été emporté par une de ces maladies de cœur impitoyables, qui résistent à tous les efforts de l'art et qui tranchent quelque fois subitement les jours de leurs victimes.

M. Duprat n'était âgé que d'une trentaine d'années. Il possédait une intelligence d'élite et un caractère affable et sympathique. Il était aimé et estimé de tous ceux qui le connaissaient. Il avait contracté pendant son séjour en Italie la fièvre intermittente connue sous le nom de fièvre romaine, dont il n'a jamais pu guérir et qui a contribué à hâter son décès.

Ses nombreux amis apprendront avec peine cette mort précoce. Nous offrons nos condoléances à sa famille. "Minerve,"

A Sherbrooke, le 10 du courant, à 10 heures, p. m., est morte subitement d'une hémorragie des poumons, MARY ENNIS, épouse bien-aimée de M. Edouard-Ovide L'Espérance, marchand de cette ville. Cette femme n'était âgée que de 33 ans et, tout en étant d'une constitution relativement faible, jouissait cependant depuis plusieurs années d'une excellente santé.

Ses funérailles ont eu lieu lundi dernier, au milieu d'un concours considérable de citoyens,

qui témoignèrent par leur présence de la haute estime, dont la défunte était entourée.

A St. Hyacinthe, le 13, M. J. A. LAFERRIÈRE, gérant de la Compagnie de chaussures de cette ville, après une cruelle maladie de deux mois. M. Laferrière, était un de ces hommes à qui il n'en coûte pas de faire le bien ; toujours prêt à rendre service, toujours l'aumône à la main pour secourir l'indigent, il s'était fait un cercle d'amis dévoués qui le regretteront longtemps. Issu d'une famille remarquable, moins par sa richesse que par sa probité et son esprit religieux, M. Laferrière était parvenu, à force de travail et d'énergie, à se créer en peu d'années, une position qui lui laissait entrevoir un bel avenir.

A Saint-Damase, le 18 du courant, à l'âge de 71 ans, 9 mois et 12 jours, le Révérend FRANÇOIS-XAVIER BRUNET, ancien curé de cette paroisse, après une maladie de quelques semaines, sanctifiée, par la patience et une entière résignation à la volonté divine. Messire Brunet était né à Saint-François de Sales, Isle Jésus, le 6 décembre 1808, et après un brillant cours d'études au collège de Montréal et un enseignement distingué pendant trois ans dans la même maison, il fut admis à la prêtrise le 22 septembre 1827. Il fut vicaire à Saint-Cyprien et desservant de Saint-Valentin pendant deux ans, de 1827 et 1829, vicaire à Sorel et desservant de l'Isle du Pads de 1829 à 1830, puis missionnaire aux Isles de la Magdeleine, d'où il revint en 1833 pour occuper la cure de Saint-Damase, qu'il desservit

pendant 36 ans avec un dévouement et un zèle que les fidèles de cette paroisse n'oublieront jamais. L'âge et les infirmités le forcèrent de demander sa retraite, faveur qu'il obtint facilement, après une carrière aussi laborieuse et aussi bien remplie. Le pieux défunt était homme d'esprit et de bon conseil, possédant des connaissances très variées et à un haut degré le charme et les agréments de la correspondance.

Ses obsèques eurent lieu à Saint-Damase le 22.

Le diocèse d'Ottawa vient de faire une perte bien sensible dans la personne de feu Messire STANISLAS RIVET, ancien curé de l'Ange-Gardien d'Ottawa, et retiré depuis quelques mois à l'évêché d'Ottawa. M. Rivet avait été ordonné à Montréal en 1856. Il fut successivement directeur du collège de Joliette, curé de Saint-André, puis de l'Ange-Gardien d'Ottawa. Il est paisiblement décédé à l'Hôpital Général d'Ottawa le 19 septembre courant, dans la 49ème année de son âge, et a été inhumé mercredi le 22 dans la cathédrale.

Le 27, au Cap Santé, le Rév. HYACINTHE POTVIN, curé de St. Denis, Kamouraska. M. Potvin souffrait d'une affection de poumons depuis plusieurs années. Après avoir pris part à la seconde retraite du diocèse à Québec, il voulut aller se reposer quelques jours chez son ami et ancien voisin, M. le curé du Cap-Santé. Et c'est là que la mort est venue le frapper. Cependant elle n'a pu le prendre à l'improviste,

car depuis longtemps se rendant compte de la maladie qui le rongeaît sourdement, il se tenait continuellement prêt à recevoir sa visite. Aussi sa mort a-t-elle été celle du juste, qui laisse sans regrets un lieu d'exil, pour la patrie du bonheur.

M. Potvin était né à Ste. Anne Lapocatière en 1824, et était par conséquent âgé de 51 ans. Après son cours classique dans le collège de cette paroisse, il fut ordonné prêtre en 1847. Pendant plusieurs années procureur du Collège de Ste. Anne, il passa ensuite à la cure de St. Modeste, puis à celle de St. Denis qu'il occupa jusqu'au jour de son décès.

*Requiescant in pace.*

—ooo—

### **Le Libéralisme.**

Comme nous l'annoncions dans notre dernier numéro, la lettre collective de nos Évêques a été publiée. C'est un document remarquable sous tous les rapports. Le libéralisme, sous quelque couleur qu'il se montre, y est condamné sans ambiguïté. Nous regrettons beaucoup de n'avoir pas assez d'espace à notre disposition pour mettre en entier sous les yeux de nos lecteurs, ce document important, dont d'ailleurs la plupart ont pu entendre la lecture.

Non seulement nos pasteurs reconnaissent au prêtre le droit de s'occuper d'élections, mais il lui font un devoir d'éclairer ses ouailles dans l'occasion, sur la véritable politique qui doit guider chaque individu, pour le plus grand bien de la communauté. Ainsi tout curé peut et doit



signaler à son peuple comme indignes de leurs suffrages : ceux qui répètent que la religion n'a rien à voir dans la politique qu'il ne faut tenir aucun compte des principes religieux dans la discussion des affaires publiques ; que le clergé n'a de fonctions à remplir qu'à l'église et dans la sacristie ; et que le peuple doit en politique pratiquer l'indépendance en morale. Sont aussi rangés dans la même catégorie : ceux dont les antécédents sont tels que leur candidature devient une menace pour les intérêts de l'église ; ceux qui prétendent que le serment dans certains cas peut n'être qu'une formule banale sans importance etc. etc.

Sans doute il se rencontrera encore des esprits mal disposés qui trouveront moyen d'interpréter dans leur sens un **texte** pourtant si précis ; mais les esprits de bon sens, ceux surtout qui s'éclaireront des lumières de la foi, ne manqueront pas de trouver dans ce précieux document leur ligne de conduite toute tracée dans les différentes questions politiques qui pourront surgir de temps à autres.

—000—

**Les Apparitions de la très-sainte Vierge  
Marie à la grotte de Lourdes et  
le jaillissement de la source  
miraculeuse.**

(Suite)

VIII

Bien qu'il eût été impuissant contre les réponses simples, précises, sans contradiction,

de Bernadette, le Commissaire avait remporté, à la fin de cette longue lutte, un avantage décisif. Il avait fortement effrayé le père de la Voyante, et il comprenait que, par ce côté, il était, pour le moment du moins, maître de la position.

François Soubirous était un fort brave homme, mais ce n'était point un héros. Devant l'autorité officielle il était timide, comme le sont habituellement les gens du menu peuple et les indigents, pour lesquels la moindre tracasserie est un désastre immense, à cause de leur misère, et qui sentent leur entière impuissance contre l'arbitraire et la persécution. Il croyait, il est vrai, à la réalité des Apparitions ; mais, ne comprenant point ce que c'était, n'en mesurant pas l'importance, éprouvant même une certaine terreur au sujet de ces choses extraordinaires, il ne voyait pas grand inconvénient à s'opposer au retour de Bernadette à la Grotte. Il avait bien peut-être une vague crainte de déplaire à la " Dame " invisible qui se manifestait à son enfant, mais la peur d'irriter un homme en chair et en os, d'engager la lutte avec un personnage aussi redouté que le Commissaire, le touchait de plus près, et agissait bien plus puissamment sur son esprit.

— Tu vois que tous ces messieurs du pays sont contre nous, dit-il à Bernadette, et que si tu reviens à la Grotte, M. le Commissaire, qui peut tout, te fera mettre, toi et nous, en prison. N'y retourne plus.

— Père, disait Bernadette, quand j'y vais, ce n'est pas tout à fait de moi-même. En un certain moment il y a quelque chose en moi qui m'y appelle et qui m'y attire.

—Quoi qu'il en soit, reprit le père, je te défends formellement d'y aller désormais. Tu ne me désobéiras certainement pas pour la première fois de ta vie.

La pauvre enfant, prise de la sorte entre la promesse faite à l'Apparition et la défense expresse de l'autorité paternelle, répondit :

—Je ferai alors tout mon possible pour m'empêcher d'y aller et résister à l'attrait qui m'y appelle.

Ainsi se passa tristement la soirée de ce même Dimanche qui s'était levé dans la glorieuse et bienheureuse splendeur de l'extase.

## IX

Le lendemain matin, lundi 22 février, à l'heure habituelle des Apparitions, la foule qui attendait la Voyante sur les rives du Gave ne la vit point venir. Ses parents l'avaient, dès le lever du soleil, envoyée à l'École, et Bernadette ne sachant qu'obéir, s'y était rendue, le cœur tout gros de larmes.

Les Sœurs, que leurs fonctions de charité et d'enseignement, peut-être aussi les recommandations de M. le Curé de Lourdes, retenaient à l'Hôpital à et l'École, n'avaient jamais vu les extases de Bernadette et n'ajoutaient pas foi aux Apparitions. En ces matières, d'ailleurs, si le peuple se montre parfois trop crédule, il se trouve que, par un phénomène qui surprend d'abord, mais qui est incontestable, les Ecclésiastiques, les Religieux et les Religieuses sont très-sceptiques et très rebelles à croire, et que,

tout en admettant théoriquement la possibilité de telles manifestations divines, ils exigent, avec une sévérité souvent excessive, qu'elles soient dix fois prouvées. Les Sœurs joignirent donc leur défense formelle à celle des parents, disant à Bernadette que toutes ces visions n'avaient rien de réel, qu'elle avait le cerveau dérangé ou qu'elle mentait. L'une d'elles soupçonnant une imposture en une chose si grave et si sacrée, se montrait même assez dure, traitant toutes ces choses de fourberie :

— Méchante enfant, lui disait-elle, tu fais là un indigne Carnaval dans le saint temps du Carême.

D'autres personnes qui la virent aux récréations l'accusaient de vouloir se faire passer pour une Sainte et de se livrer à un jeu sacrilège. La moquerie de quelques enfants de l'École s'ajoutait aux reproches amers et aux humiliations dont elle était abreuvée.

Dieu voulait éprouver Bernadette. L'ayant, les jours précédents inondée de consolations, il entendait, en sa sagesse, la laisser pour un certain temps dans le délaissement absolu, en butte aux railleries et aux injures, et la mettre aux prises, seule et abandonnée, avec l'hostilité de tous ceux dont elle était entourée.

La matinée se passa dans ces angoisses, d'autant plus pénibles et déchirantes qu'elles arrivaient dans une âme toute neuve, à cet âge habituellement calme et pur, où les impressions sont si vives, l'accoutumance des douleurs humaines n'ayant pas encore formé comme un calus autour des fibres délicates du cœur.

Vers le milieu du jour, les enfants rentraient un instant chez elles pour prendre leur repas.

Bernadette, l'âme brisée entre les deux termes inconciliables de cette situation sans issue, cheminait tristement vers sa maison. La cloche de l'église de Lourdes venait de sonner l'*Angelus* de midi.

En ce moment une force étrangère s'empara d'elle tout à coup, agissant, non sur son esprit mais sur son corps, comme eût pu le faire un bras invisible, et la poussa hors du chemin qu'elle suivait pour la porter invinciblement dans la direction du sentier qui se trouvait à droite. Cette impulsion était pour elle, paraît-il ce que serait, pour une feuille gisant à terre, l'impétueux souffle du vent. Elle ne pouvait pas plus s'empêcher d'avancer que si elle eût été placée soudainement sur la plus rapide des pentes. Tout son être physique se trouva brusquement entraîné vers la Grotte où ce sentier conduisait. Il lui fallut marcher, il lui fallut courir.

Et cependant le mouvement qui l'emportait n'était ni brusque ni violent. Il était irrésistible, mais n'avait rien de heurté ni de dur ; tout au contraire, c'était la suprême force dans la suprême douceur. La main toute puissante se faisait maternelle et douce comme si elle eût craint de blesser cette frêle enfant.

La Providence qui gouverne toutes choses avait donc résolu l'insoluble problème. L'enfant, soumise à son père, n'allait point à la Grotte où son cœur seul s'élançait ; et voilà qu'entraînée de force par l'Ange du Seigneur elle y arriva

pourtant, suivant sa promesse à la Vierge, sans que, malgré cela, sa volonté eût désobéi à l'autorité paternelle.

De tels phénomènes se sont plus d'une fois produits dans la vie de certaines âmes dont la pureté profonde a plu au cœur de Dieu. Saint Philippe de Néri, sainte Ida de Louvain, saint Joseph de Copertino, sainte Rose de Lima, ont éprouvé des choses semblables ou analogues.

Cet humble cœur meurtri et abandonné, souriait déjà à l'espérance à mesure que ses pas s'approchait de la Grotte.

—Là, se disait l'enfant, je reverrai l'Apparition bien aimée ; là je serai consolée de tout ; là je contemplerai ce visage si beau dont la vue me ravit de bonheur. A ces peines cruelles va succéder la joie sans bornes, car la " Dame, " elle, ne m'abandonnera pas.

Elle ne savait point, en son inexpérience, que l'esprit de Dieu souffle où il veut.

## TABLE DES MATIERES.

- A nos abonnés 287, 337, 529.  
 Affaire Guibord 504.  
 Années (Les) du Pontificat de Pie IX 493, 546.  
 Apparitions (Les) de N. D. de Lourdes 86, 140, 189, 234, 330,  
 379, 421, 478, 521, 568.  
 Archiconfrérie de N. D. des Anges 133, 209, 257.  
 Avis 3, 50, 97, 145, 241, 342, 433.
- Bénédictions du Cœur de Jésus 297.  
 Bibliographie :—*La Revue Agricole* 408, *Histoire populaire du Canada*, par le Dr. H. Larue 409.  
 Bon Pasteur (Le) de Québec 179.  
 Bulletin des nouvelles d'Europe 469.
- Causeries du père Chrysologue 364, 404, 467, 516.  
 Chronique religieuse 354, 506.  
 Changements ecclésiastiques 552.  
 Chapelet (Le) de la Vierge 453.  
 Chapelle de sainte Anne à la Pointe aux Pères 360.  
 Chrysomèle (La) de la patate 418.  
 Condition déplorable de l'Italie au point de vue religieux 63,  
 128, 183, 203.  
 Consécration du monde au Sacré Cœur de Jésus 199.  
 Contre-poison—l'apostat Chiniqny 318.  
 Conversion (Une belle) 208.
- Décrets (Les) du Vatican et M. Gladstone 162, 215, 264, 299.  
 Démoralisation en Prusse 361.  
 Dernière espérance (La) du monde 18.  
 Déserts (Les) de l'Arabie 53, 73, 119, 226.
- Elections 348, de la Chambre de Québec 415.  
 Entretien sur la famille—Devoirs des enfants à l'égard de leurs  
 parents 4, 54, 98, 193, 242, 291, 342, 385, 438.
- Indien (Un) de 122 ans 59.
- Informations :—Lépine 373, Séminaire de Nicolet 373, Centenaire 373, Tonnerre 373, Accident 373, Jubilé 373, cadeau au Cardinal McCloskey 374, Repatriement 374, Confirmation 374, Ecoles de Putnam, Conn. 375, Un télégraphe dans le golfe 375, Pont de glace au Cap Rouge 375, Candidats 375, 376, Meurtre à Saint-Liboire 376, Séminaire de Sainte-Thérèse 376, Lord Dufferin 376, Départ pour

l'Europe 376, Vies perdues 377, Nominations 377, Abjuration 377, Visites épiscopales 377, Carmélites 377, Merveilleux 378, Epouvantable catastrophe à Holyoke 378, M. Couture 410, Mgr. de Sherbrooke 410, Pèlerinage à Paraille Monial 411, Miracle de St. Janvier 411, Les Dominicains 411, Libéralisme 411, Le prêtre 412, Pèlerinage 413, Pie IX 413, Le nouvel évêque de Portland, Maine 413, Tués par la foudre 414, Carmélites à Jérusalem 414, La Saint-Jean-Baptiste 415, Mgr. Roncetti 475, Mgr. Taché 475, Mgr. Bourget 476, Les moissons 477, Nouvelles électorales 477, Elections 512, M. Devlin 512, Contestations d'élections 513, Affaire du canal Lachine 513, Frappé par la foudre 514, L'abbé Constant 514, Libéralisme 515, Décampé (Dessauls) 515. La nouvelle cathédrale de New-York 560, Nouvelle paroisse 560, Ordination 561, Tempête 561, Woonsocket 561. Troubles à Toronto 562, Guibord 562. La Bible dans les écoles 563, Service funèbre 563.

Jansénistes (Les) 394.

Journée (La) de Pie IX 80.

Légende (La) des miracles de sainte Anne 403.

Lettre encyclique de N. S. P. le Pape Pie IX 146.

Libéralisme (Le) 567.

Maurice le bon fils 486, 532.

Miracle (Un) de la Bonne sainte Anne 252.

Miracle du Saint-Sacrement à Douai 399.

Miracles (Des) ! Y en a-t-il encore ? 34.

Moissons (Les) 417.

Mgr. l'Archevêque de Québec au sujet du divorce 248.

Mgr. Racine à Sherbrooke 41.

Nécrologe :—Mgr. Horan 197, Rév. J. Gardif 307, Dame H. Laroque 370, James Prendergast 370, Rév. P. J. Crovier 370, Lt. Gouv. Crawford 370, Dame P. J. O. Chauveau 370, Dlle. Lindsay 371, Rév. F. Gauvreau 371, Rév. J. Aubry 372, Dr. L. Turcotte 418, Victimes de l'incendie de Holyoke 418, Frs. Lafèche 420, Dme. Filteau 420, Rév. E. Côté 420, Rév. Chartré 421, G. A. Massue 471, Mgr. C. Laroque 472, Chs. Blanchard 473, G. de Lanaudière 474, Ign. Bouffard 474, Ed. Masson 518, J. E. Pichette 518, Dr. M. Poisson 519, Rév. Lottinville 519, O. Caron 520, T. R. Jobson 520, Dme. T. Cormier 521, Eulalie Peltier 563, M. U. Duprat 564, Mary Ennis 564, J. A. Laferrrière 565, Rév. F. X. Brunet 565, Rév. S. Rivet 566, Rév. H. Potvin 566.



Noces d'or du Rév. (Ls. Poulin 45.

Notre prochain volume 433, 481.

Notre publication 1.

Nouvelle (Ls) année 49.

Papes (Les) 502.

Paroles de Pie IX 58.

Peine (La) de mort 106.

Pèlerinages à la Bonne sainte Anne 462.

Petits nègres (Les) et le Souverain Pontife Pie IX 117.

Prêtres (Les) 456.

Recettes :—Blanchir la cire 512, Clarifier l'eau trouble 512.

Reine (Une) convertie au catholicisme 11.

Sacre de Mgr. Racine 14.

Sacre de Mgr. Duhamel 15.

Sacré-Cœur de Jésus 60, 360.

Saint-Père (Le) à un visiteur 44.

Sans gêne M. l'Anglais 363.

Secret (Le) de la confession 307.

Testament du berger de la Salette 503.

Tiers-Ordre (Le) de St. François 397, 448, 497.